



Séminaire

Les plans dans leur épaisseur

Jeudi 21 juin 2018 : 10h-17h

Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

<https://www.inventerlegrandparis.fr/link/?id=587>

Esquisse d'une archéologie du Plan d'Aménagement de la Région Parisienne (1928-1934-1937)

par Corinne Jaquand

Consultez l'article en ligne

<https://www.inventerlegrandparis.fr/link/?id=612>

DOI

10.25580/IGP.2018.0019

A la recherche de la théorie du PARP

« [L'urbanisme] : si le mot est récent, la chose est vieille comme le monde », André Vaillat, 1935.

Le Plan d'Aménagement de la Région Parisienne est une étape importante du Grand Paris. Si l'on connaît l'importance des politiques et grands administrateurs qui furent à l'origine des lois et décrets le concernant (1928, 1932, 1935, 1936)[1], les travaux qui l'ont abordé se sont focalisés sur l'œuvre de son coordinateur, l'urbaniste Henri Prost[2]. Le plan reste assez méconnu dans ses composantes techniques (études préalables, données socio-économiques et notes d'intention), ainsi que dans sa transcription territoriale.

Il est difficile d'en apprécier la base théorique car la partie textuelle du PARP est mince. La littérature grise de l'administration n'a pas conduit à un texte de synthèse, et c'est là toute la question[3]. Le « Programme » accompagnant le porte-folio de mai 1934 se réduit à deux contributions : le discours du Ministre de l'Intérieur, Albert Sarraut, et un texte d'Henri Prost traitant essentiellement des nouvelles voies rapides avec quelques diagrammes explicatifs[4]. Pour instruire le grand plan à l'échelle de leur commune, les municipalités n'ont pas disposé d'autre matériel-guide, si l'on excepte un atlas d'une dizaine de cartes thématiques dressé sous la commande d'Henri Sellier[5]. Pour comprendre les intentions autant que les nombreux renoncements dont le PARP est le produit, il faut interroger un corpus hétérogène d'archives administratives et de fonds d'architecture, et les compléter par la littérature de l'époque.

Cette enquête historique ambitionne de reconstituer la « théorie » du PARP en examinant le discours et les intentions fonctionnelles sur la région. Une des hypothèses, étant que l'objet-plan dessiné est en soi porteur de théorie qui s'explique dans les légendes.

Questions de méthodes

Relever les absences

On a qualifié le PARP de plan « malthusien » voulant limiter la croissance de l'urbanisation pour privilégier la densification de l'agglomération. En quoi reflète-t'il des problématiques énoncées avec force à l'étranger ? La politique foncière, la décentralisation industrielle, le renforcement multi-polaire des banlieues, le rôle des systèmes de parcs et des forêts sont faiblement traités. La logistique industrielle semble gêner certains qui n'en parlent qu'en terme de nuisance. La part à laisser à la grande industrie, notamment automobile, n'est évoquée qu'à la marge. La question sociologique (Pour qui planifier ? Quelles sont les valeurs véhiculées pour la population ?) est éludée.

Identification chronologique des documents graphiques

Le document graphique du PARP a fait l'objet de plusieurs versions. Le plan général au 1 :50 000^e présenté le 14 mai 1934 est détaillé les mois suivants en un jeu de cartes renseignées au 1 :10 000^e. Chaque commune recevra son extrait pour l'enquête publique lancée fin 1935. L'Académie d'architecture conserve une grande carte au 1 :10 000^e qui est nettement moins renseignée dans la partie est que dans l'ouest de l'agglomération. Sa datation n'est pas certaine. S'agit-il d'une sorte de brouillon gigantesque antérieur à la présentation de mai 1934 et destiné à être réduit au 1 :50 000^e ? S'agit-il d'une tentative de recollement des plans communaux au 1 :10 000^e élaborés par la suite, dans le cadre de l'enquête ?

Les perspectives livrées avec le projet de 1934 sont de mains différentes : les sorties de Paris à l'Ouest sont de même facture que les dessins de Prost pour la Côte d'Azur et Alger. Les deux planches des sorties de Paris vers l'est et vers le nord, en fusain sombre et fort, sont visiblement d'un autre auteur. Un troisième a composé le panneau sur l'autoroute du sud en réalisant un photo-montage. L'intérêt de Prost pour l'Ouest parisien se confirme ainsi, contrairement à l'Est pour lequel il avouait une certaine méconnaissance[6].

Les écueils dans l'approche historique

Il convient de relier textes et images en surmontant les clichés disciplinaires et d'éviter :

- Une approche « téléologique » du plan qui esquiverait l'épaisseur temporelle de la planification et les aléas que rencontre toute mise en œuvre sur le terrain.
- Une mise en histoire « épiphanique », centrée sur la figure héroïsée d'Henri Prost, qui éviterait le contexte institutionnel et la collaboration d'autres compétences.
- L'absence de territorialisation qui laisserait de côté l'espace géographique concret et ses problématiques sur le long terme.

Premiers résultats des recherches sur le pilotage des études

La temporalité du PARP

On peut faire remonter le processus d'élaboration du PARP à la loi de 1928 qui fonde le CSAORP, ou bien à la création en 1919 du Bureau de l'extension à la Préfecture de la Seine. On peut considérer l'espace étroit entre la loi de 1932 sur le projet du PARP et son approbation en 1941. Il y a aussi la question des rythmes, accélérations et retards, dans les procédures et leur application.

Cette étape de la recherche a exploité les archives jusqu'au début de l'enquête publique des plans communaux (1935-39). Elle a permis d'esquisser :

- L'organigramme du CSAORP et son évolution légale,
- Une liste d'études préalables et de bilans établis dans plusieurs domaines, ainsi que de leur appareil cartographique lorsqu'il a été

retrouvé,

- Un survol des campagnes lancées par les « leaders d'opinion » et des associations en faveur de la planification de la RP, dont les expositions de 1935 à l'École des Arts décoratifs et celle de 1937 lors de l'Exposition internationale des arts et techniques.

L'organigramme du CSAORP

En 1928, il comprend une section permanente (qui fonctionne comme un comité de pilotage) et cinq commissions : aménagement, législation, finances, service public et habitation. On trouve parmi les membres des élus, des hauts-fonctionnaires, des représentants des ministères, du département de la Seine et de la Ville de Paris, un expert indépendant Henri Prost. A ses débuts, le CSAORP est sous l'égide directe du Ministre de l'Intérieur[7]. La liste de ses membres connaît une première modification en 1931, quand il est rattaché à la direction de l'Administration départementale et communale du Ministère de l'Intérieur pour le faire rentrer dans le droit commun des PAEE des villes françaises. En 1936 s'opère une réorganisation complète. La section permanente est maintenue, les commissions restent à peu près les mêmes, mais le nombre des membres augmente avec un changement des responsables et présidents. Le nom de Prost disparaît à ce moment-là.

Répartition des études entre les services et l'agence Prost

Le PARP dépend de trois donneurs d'ordre (Ministère de l'Intérieur ; Conseil général de la Seine ; Conseil municipal de Paris). On peut reconstituer un schéma d'organisation pour les années de 1933-34[8], avec trois « pôles » ayant des adresses spécifiques : l'agence de Prost, au 254 boulevard Port Royal ; les bureaux de l'Hôtel de Ville ; et l'équipe siégeant gare Saint Lazare sous la direction de Raoul Dautry. Il y a aussi les services cartographiques de l'armée qui mettent à jours les fonds de plans de l'Etat major[9].

L'articulation avec d'autres projets menés sur la région parisienne

Il faut aussi saisir les interférences conjoncturelles avec les programmes de travaux publics entrepris par l'État (autoroute du sud et de l'ouest) et par la Ville de Paris à partir des années 1925 (prolongation de certaines lignes de métro en banlieue, concours d'architecture), et enfin l'influence éventuelle des grands travaux engagés sous le Front populaire.

Il y a la question ardue de l'articulation dans la forme, le fond et le temps, avec le plan directeur pour Paris, en instruction sur toute la période, alors que l'intramuros n'est pas l'objet du PARP.

Des projets de « cités satellites » apparaissent dans les archives du bureau d'Extension. Trois étaient prévues : à la Courneuve-Stains, à la Croix de Berny, à Châtenay Malabry. Un parcellaire rural fragmenté semble avoir freiné l'acquisition foncière et le remembrement par zone : le projet de Châtenay Malabry est réduit à la cité jardin de la Butte Rouge, une desserte directe en transport en commun depuis Paris est abandonnée. Bien que non réalisés, les deux autres projets constituent des réserves foncières qui serviront à réaliser le parc de La Courneuve et le marché de Rungis dans les années 60-70.

Les prolongations et nouvelles lignes de métro projetées par la Ville de Paris sont répertoriées dans le livre-bilan que publie François Latour en 1937[10]. Il apparaît, entre-autres, que l'ensemble des tramways a disparu dès 1936. Comme ailleurs, il est probable que la croissance du stationnement automobile ait conduit à démonter les sites propres.

Les figures du grand paysage dans le plan Prost

Ce que livre les perspectives de Prost...

En plus des documents exigés par la loi de 1932, Prost fournit des perspectives dans lesquelles apparaissent des « figures » de paysage.

- Des « Parcs côtiers de la Seine » sur les coteaux dans les méandres de la Seine à préserver de l'urbanisation.
- Une « Rocade des hauteurs » avec des points de vue vers le grand paysage.
- Une « Route des forts de l'Est » que Bonnier avait déjà présentée en 1913.
- La protection des perspectives de Versailles, Saint-Germain, Meudon.
- « La grande montée en forêt vers la Croix de Noailles » avec un nouveau pont sur la Seine en prolongation de la « Voie triomphale de la Défense » et une rampe d'accès pour rejoindre la terrasse de St-Germain[11].

A cela se rajoute une idée de Robert Danis, énoncée après la présentation de mai 1934 :

- Une « Route des parcs », voie automobile traversant les parcs de Versailles et de Marly sur des allées existantes[12]. Un anachronisme, au moment où la circulation automobile est interdite dans les parcs urbains à NY (Central Park) et à Berlin (Grünwald).

De ces figures paysagères, aucune ne se concrétise, sauf les mesures de protection des cônes de vues depuis/et sur les grands châteaux aristocratiques (Versailles, Meudon, Saint-germain en Laye) qui font depuis l'objet de prescriptions.

Paysage, espaces libres et question foncière

La question des espaces libres est peu abordée dans les notices administratives. On repère deux petits mémoires rédigés pour le Bureau de l'Extension par JCN Forestier avant qu'il ne décède en 1932[13].

La question foncière est relevée dans certaines contributions critiques. Mais rien n'est dit sur le rôle de l'armée qui détient de vastes terrains libres en banlieue. La ceinture intérieure a certes été cédée à la Ville de Paris (loi sur le déclassement des fortifications de 1919), mais l'occupation des forts extérieurs prive la banlieue d'espaces libres et de panoramas remarquables. La rétention foncière par l'armée apparaît en filigrane au moment du concours d'idée de 1932 pour le site de l'Expo 1937 : soutenue par Prost et Morizet, la proposition des architectes Beaudouin et Lods, pour aménager la colline du Mont-Valérien, est écartée[14].

Front populaire et aires récréatives de plein air

Y a-t-il eu un changement de cap avec l'arrivée du Front populaire ? Ce dernier met en place le programme dit des « grands travaux de la région parisienne » par la loi du 18 août 1936 (« plan Marquet »). On ne repère cependant pas d'impulsion pour des espaces récréatifs qui viendrait en conséquence de la loi sur les congés payés. Est-ce en raison de l'agenda du plan que l'on ne peut contrarier ? Est-ce encore l'imprévoyance foncière ? Il faudra attendre le PADOG de 1965 pour que soient planifiées des bases de loisirs métropolitaines.

La diffusion et la réception du PARP

Les expositions grand public

En février-mars 1936, a lieu une exposition sur « L'Urbanisme dans la Région parisienne » au Musée des Arts décoratifs, sous le commissariat de Léandre Vaillat journaliste à *Le Temps*[15]. Les planches du PARP sont affichées dans la section 3 consacrée au CSAORP. D'autres sections documentent les programmes de modernisation des Chemins de Fer de l'Etat et les « chantiers du Cardinal » avec la construction en banlieue d'églises catholiques en béton.

Le PARP est montré une seconde fois (mais dans quelle version ?) à l'Exposition Internationale des Arts et Techniques dans la vie moderne de 1937. L'évènement est l'occasion d'échanges entre urbanistes français et étrangers. A la fin juin se tient le 5^e CIAM *Logis Loisirs* sous l'égide de Le Corbusier, et au début juillet, la « Quinzaine de l'urbanisme », avec le 15^e congrès de l'IFHTP (*International Federation of Town Planning and Housing*) qui porte sur l'aménagement régional (Prost est absent, retenu en Turquie)[16]. La section 17 sur l'urbanisme présente une immense maquette de la RP, sur la base d'un plan relief provenant de la collection conservée aux Invalides [17], avec une animation électrique qui situe les projets. Dans la section 37 ter, le GECUS présente une maquette analogue du Paris intra-muros avec les réseaux souterrains et les nouveaux tunnels des boulevards des Maréchaux.

La presse

Les revues d'architectures et d'urbanisme sont des sources d'informations importantes[18], ainsi que les *Annales du Musée social*. La presse se fait l'écho de débats : *Le Petit journal*, *Le Temps* (avec une rubrique de Vaillat sur le Grand Paris) ; *Le Journal* organise le congrès du « Paris nouveau » en 1930 ; les magazines comme *L'Illustration* (1932, controverse entre Latour et Ludovic Nadeau) et *Le Monde illustré*. Quatre revues spécifiques sur le Grand Paris s'interrompent après quelques numéros[19]. Enfin, une autre catégorie concerne la presse politiquement engagée ou défendant des groupes d'intérêt[20].

Leaders d'opinion et associations

On identifie ainsi des leaders d'opinion, élus, experts, et hommes de lettre. Il y a aussi des associations professionnelles (SFU, SADG, GECUS) ou d'autres, comme la *Ligue urbaine et rurale* fondée en 1928, qui soutiennent le projet du Grand Paris ; et le *Redressement français* qui milite globalement pour la modernisation nationale[21].

Conclusion : le statut du PARP au regard de la comparaison internationale

Le PARP porte en lui une rupture épistémologique de même nature que d'autres plans métropolitains contemporains : il introduit une organisation territoriale à deux niveaux qui subordonne l'échelle municipale à l'échelle régionale ; il superpose aux pratiques d'alignements et de gabarits, de nouvelles « servitudes » de zonage sous le primat des infrastructures et de l'hygiène industrielle. Cependant la planification hiérarchisée n'est pas accomplie dans la mesure où les plans communaux ne sont que des agrandissements détaillés du plan général. Elle s'opèrera avec le Greater London Plan (1943-44) qui différenciera l'information donnée dans les plans pour l'agglomération centrale (*County of London*) et dans ceux de la région métropolitaine (*Greater London*).

Comme les plans contemporains de Moscou (1935) et de Berlin (Plan Speer 1936-37), le PARP est imprégné par les représentations perspectivistes. On est encore dans ce qu'André Lortie appelle l'ère des « dessins-plans ».

Contrairement à Londres, Berlin et Moscou, il n'existe pas à l'époque d'instance de planification métropolitaine regroupant des compétences interdisciplinaires. Le PARP est établi dans l'agence d'un architecte indépendant (le Bureau de l'Extension n'ayant pas assumé la compétence du dessin). Les experts sollicités sont principalement des chefs de services fonctionnaires.

L'élaboration du document réglementaire prend plusieurs années et s'inscrit dans une dynamique de modernisation de l'État et des collectivités territoriales. Les collaborations administratives dont il est l'objet à différents échelons de la gouvernance (ministérielle, préfectorale, municipale, transports et réseaux publics, service géographique de l'Armée) ne semblent pas souffrir des fréquents changements de cabinets de la III^e République. Elles préfigurent la centralisation qui s'imposera au district de la Région parisienne avec la création d'un bureau d'étude rassemblant l'ensemble des compétences (IAU-RP).

On observe une prise en main progressive par les hauts fonctionnaires avec un glissement des questions spatiales (logements, activités, espaces verts) vers une rhétorique juridique qui porte sur les outils d'approbation du plan. Au niveau des conseils municipaux, les ambitions du plan se heurtent aux intérêts électoraux plus qu'au cadre juridique existant (l'expropriation pour cause d'intérêt public les rend possibles)[22]. L'absence d'organe régional avec personnalité morale, la faiblesse du système fiscal et des moyens des collectivités sont relevés par certains observateurs particulièrement critiques[23]. Les grands gestes d'aménagements, qui nécessiteraient une maîtrise urbaine continue dans le temps et l'espace, se limitent aux grandes infrastructures de circulation routière, primordiales au niveau

Notes et références

[1] Sur la chronologie des lois, décrets et arrêtés relatif au PARP : Paul Rendu [L'appareil juridique de la planification urbaine. Lois et décrets d'urbanisme de 1919 à 1943, Paris, Centre de Sociologie urbaine, s.d.].

[2] Claude Cottour, *Une brève histoire de l'aménagement de Paris et sa région. La planification à l'échelle de la région parisienne*, Chap. « 1934 – 1939. Le plan d'aménagement de la région parisienne (PARP) ou plan Prost, DREIDF, septembre 2008, en ligne. François Laisney, « Réglementer la banlieue ? : l'exemple du plan Prost », *Les Cahiers de la recherche architecturale* (3e trimestre 1996), n° 38-39, p.117-130. Jean-Pierre Frey, « Henri Prost (1874-1959), parcours d'un urbaniste discret (Rabat, Paris, Istanbul) », *Urbanisme*, n° 336, mai-juin 2004, p. 79-87. Laurent Hodebert, *Henri Prost et le projet d'architecture du sol urbain, 1910-1959*, thèse à l'École doctorale « Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire », Université de Grenoble Alpes, janvier 2018.

[3] Il existe des brouillons pour un rapport en préparation à la Préfecture de la Seine. Voir AN : 19770911. Direction générale des Travaux de Paris. 1934-1935 : IV Préparation du rapport sur le projet,

[4] Henri Prost n'est pas un grand rhétoricien. Il s'exprime de manière générale lors de congrès ou pour introduire des ouvrages publiés par d'autres. Prennent à sa place la parole Jean Royer, rédacteur en chef de la revue *Urbanisme*, et Pierre Remaury, qui l'assistent dans le plan.

[5] Henri Sellier est président de la section 6 « Habitation » du CSAORP en 1928 et membre de la section permanente à partir de 1931 : CSAORP, Henri Sellier, René Humery, *Région Parisienne*, Échelle 1 : 100 000e, dressé, dessiné et publié par G. Peltier, Clamart, G. Peltier, 1933 [1934, 1938] 10 cartes couleur, 99 X 81 cm : « Carte n°2 : densité de la population (1931) » ; « Carte n°3 : accroissement annuel de la population » ; « Carte n°4 : surfaces bâties, lotissements, bois, forêts et parcs » ; « Carte n°5 : plans d'aménagement et d'extension, sites et monuments » ; « Carte n°7 : concessions de gaz » ; « Carte n°8 : concessions d'électricité » ; « Carte n°9 : moyens de transport (rail, route, eau, air) » ; « Carte n°10 : assainissement, hydrographie » [BnF : Cartes et plans : FRBNF41048073] [BHV : 15645 (2) / tr 88].

[6] « Lettre de Prost à Jayot, 25 mai 1930 », CAA 20 : Fonds Prost, 343 AA 5/2, HP ARC 2/3c. Jayot était alors directeur de l'Inspection générale des Transports en commun, directeur de la Direction extension à la Préfecture de la Seine.

[7] Constitution de la section permanente à sa création en 1928 (19 juin) [Fonds Puget, Ms 1448, F. 1-24 (f.13-22)] : Président : Louis Dausset ; Vice-présidents : le Préfet de la Seine (Bouju) ; Théodore Tissier [conseiller d'État] ; Présidents de section : Chardon, Fournier (remplacé par Villar) ; François-Latour ; Helbronner ; [Sellier] ; Rapporteurs : Brassaud ; Campion ; Doumerc (remplacé par M. Rouilly) ; Guillon ; Jayot ; Monsarrat ; Puget ; Le Préfet de Seine-et-Oise ; Le Préfet de Seine-et-Marne ; Labussière, Directeur de l'Administration Départementale et communale au Ministère de l'Intérieur ; Giraud, Directeur des Travaux à la Préfecture de la Seine ; Rosier, Secrétaire général du Comité.

[8] CAA 20 : Fonds Prost, 343 AA 5/1, HP ARC 2/6c, « Plan régional de Paris. Bureau technique. Récapitulatif des frais 1933-34 ».

[9] Voir son organisation : Jean Martin, « Le Service géographique de l'Armée », *L'Information géographique*, vol. 2, n°5, 1937, p. 206-207 ; doi : <https://doi.org/10.3406/ingeo.1937.6292>

https://www.persee.fr/doc/ingeo_0020-0093_1937_num_2_5_6292

[10] François Latour, *Paris 1937 et le Grand Paris*, Paris, Imprimerie municipale/Hôtel de Ville, 1936. François Latour est responsable de la commission des finances du CSAORP.

[11] CAA 20, Fonds Prost, 343 AA 60/6 : « La grande montée en forêt vers la Croix de Noailles ». Photo N/B de deux élévations-perspectives s.n. Au dos de la photo « Le dessin est de 1950 ».

[12] CAA 20 : Fonds Prost, 343 AA 5/5, HP ARC 2/13b. 343 AA 44/1 : Robert Danis, Architecte en chef du Gouvernement, adjoint à l'Inspection générale des bâtiments civils et palais nationaux (7 rue Garancière, Paris VI^e), « Palais nationaux, routes des parcs », Paris, 25 mars 1935,

CAA 20 : Fonds Prost, 343 AA 44/1 : Projet de Robert Danis, « Route des parcs, du belvédère de Meudon à l'abreuvoir de Marly », sept. 1934, plan à l'échelle 1 : 80.000^e.

[13] AN : Fonds Ministère Equipement et logement, Direction Service régional de l'équipement, Sous-direction Division de l'urbanisme, *Travaux du service d'aménagement de la région parisienne, 1860-1966, 19770911/5* : « Direction de l'extension, Inspection générale des Services d'Architecture, d'Esthétique et d'Extension. Bureau d'étude. Espaces à réserver dans les communes », 1^{er} mars 1922, dactylographié, 9 pages, signé L'architecte du secteur sud, [JCN Forestier] « Recommandations », 9 février 1922, dactylographié, 3 pages ; « Extension, Bureau d'étude, : Note à l'appui du plan des espaces libres (étude de 1924 », dactylographié, 13 pages, s.d., signé Conservateur de la zone et des Promenades.

[14] Voir l'échange entre Lods et Prost : CAA 20 : Fonds Prost, HP ARC 2/12, Marcel Lods, « Lettre à Monsieur Prost, architecte, 1 », quai de la Tournelle, Paris » [signée pour Beaudouin], Paris, 19 août 1932, 1 page ; « Concours pour le choix d'un emplacement pour l'Exposition internationale d'Art moderne à Paris en 1937. Projet « Acropole 37 » », s.a., s.d., 18 pages ; « Le Mont Valérien », s.a., s.d., 3 pages. Pascal Guillot, « Faire de l'exposition de 1937 une occasion de révolution urbanistique : Morizet et le rêve du « Grand Paris », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique, Exposition internationale de 1937 politique et culture au temps du Front populaire*, n° 135, 2017, article p. 53-72.

[15] Le catalogue non illustré recense environ 360 objets. Léandre Vaillat, *L'Urbanisme dans la Région parisienne*, Paris, Musée des Arts décoratifs, 1936. Le catalogue renvoie à 9 sections : I – Institut d'histoire de géographie et d'économie de la Ville de Paris ; II – Le service géographique de l'Armée ; III – Comité supérieur d'aménagement de la Région parisienne ; IV – Chemins de fer de l'État ; V – L'Habitation collective ; VI – Les Chantiers du Cardinal ; VII – Préfecture de la Seine ; VIII – L'Habitation privée (maisons et jardins ; IX – L'Île de France.

[16] Corinne Jaquand, « The Town Planning congresses at the Paris International Exhibition of 1937. Ultimate encounters », in : *The 18th International Planning History Society Conference, Yokohama, July 2018, Proceedings*, 2018 [à paraître].

[17] J. R. (Jean Royer), « Le Plan d'aménagement de la région parisienne à l'exposition de 1957 », *Urbanisme*, n°59, 1937, p. 276-277. On n'a pas retrouvé de traces pour l'instant des photos prises par Paul Henrot. Il s'agit peut-être du plan relief réalisé par Charles Muret, géomètre de la Ville de Paris, 1889, 1/20 000^e (planimétrie) 1/3 333^e (altimétrie), dimensions : 127 x 101 cm, une table, matériaux : plâtre, papier, peinture.

[18] *Urbanisme ; L'Architecture d'Aujourd'hui ; La Vie urbaine ; Le Monde souterrain ; Travaux.*

[19] *Paris et la région capitale* (1937, 3 numéros) ; *Le Grand Paris* (1931 – 7 numéros) ; *La Région parisienne*, revue dirigée par Luc Barthélémy et animée par Le Redressement français ; *La Seine*, dirigée par R. Humery.

[20] *La Ligue urbaine ; Regards* (1929-1939), magazine illustré communiste, Georges Sadoul (e.a. auteurs Aragon, Gide, Malraux, Nizan, photos Capra, Seymour) ; *Cahiers du Redressement français / Bulletin du Redressement français* ; *L'Europe nouvelle* (numéro spécial, n°591, 8 juin 1929 : A. de Fels, Latour, Benoit-Lévy, U. Cassan, R. Dautry, H. Prost) ; *Plan suivi de Prélude ; L'Esprit nouveau.*

[21] Dans l'orbite du Redressement français, on trouve un réseau de personnalités qui ont débuté leur carrière dans l'administration coloniale (à l'instar de Sarraut, ancien gouverneur d'Indochine, et de Prost).

[22] Préfecture de la Seine, *Résultat de l'enquête sur le projet d'Aménagement de la Région parisienne*, Mémoire du Préfet de la Seine au Conseil général, décembre 1935, Archives départementale de Seine-Saint-Denis.

[23] Alibert, Raphaël, « L'aménagement de la Région parisienne », *Bulletin du Redressement français*, n°5, janvier 1930, p.7-11. Raphaël Alibert était Maître des requêtes honoraire au Conseil d'État.

A propos de l'auteur

Architecte DPLG, Corinne Jaquand a exercé en tant qu'urbaniste à l'APUR, au Sénat de l'Urbanisme de Berlin et dans la maîtrise d'ouvrage privée.

Docteur EHESR sur l'histoire métropolitaine du Grand-Berlin (2003), elle est maître de conférences en histoire de l'urbanisme et morphologie urbaine à l'ENSA de Paris-Belleville.

Boursière au CCA de Montréal (2010), elle a dirigé la recherche « Renouveler les territoires par le paysage/Expériences France-Allemagne » (programme PUCA-Architecture de la Grande échelle, 2011).

A publié e.a. *Architectures au delà du Mur, Berlin, Varsovie, Moscou* (avec Ewa Bérard, Picard, 2009).

Elle est membre du collectif IGP.

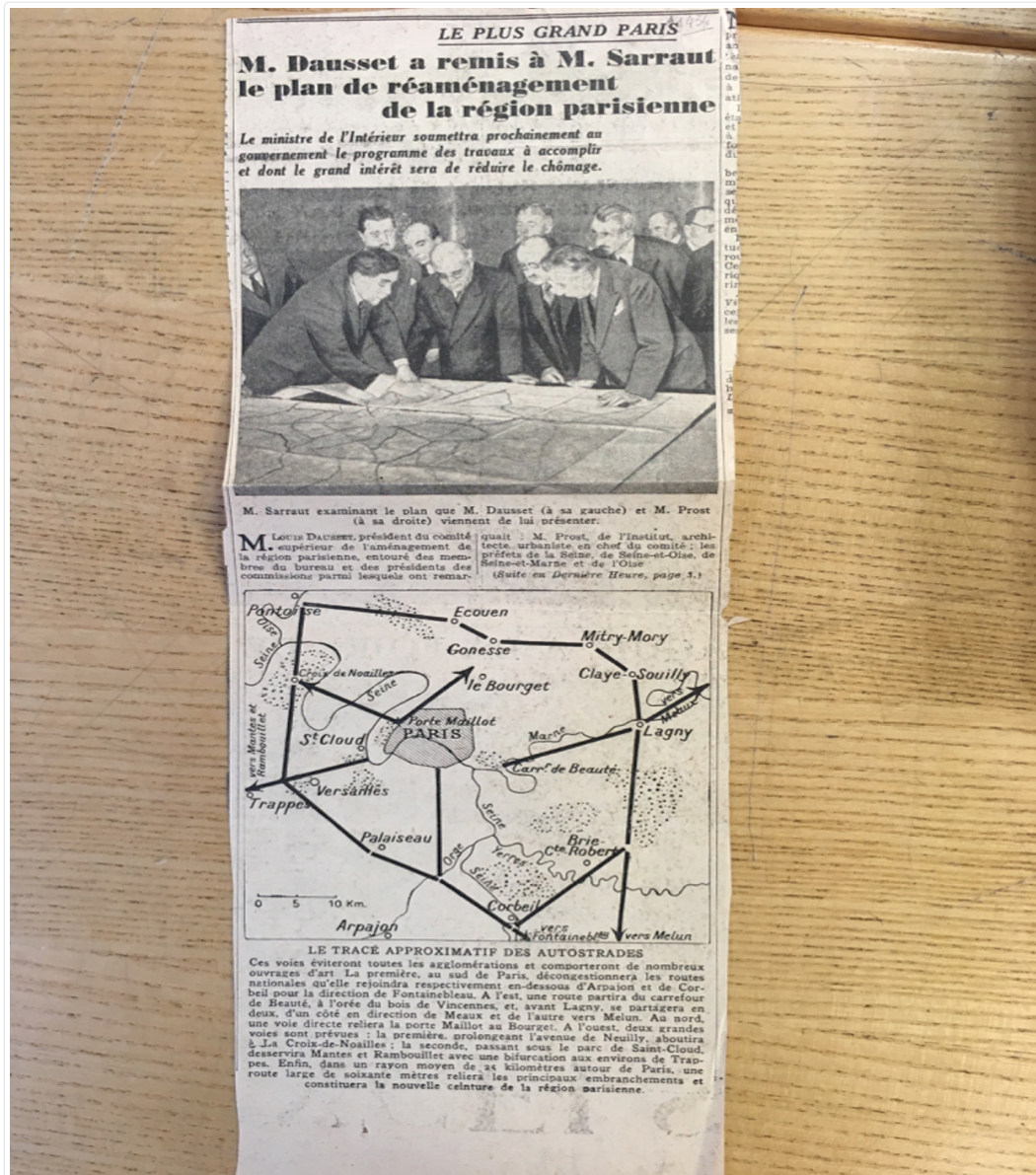


Figure 1: Roméis, Jean, « M. Louis Dausset soumet à M. Albert Sarraut le plan d'aménagement de la région parisienne », *Le Journal*, s.d. [Archives d'architecture du XXe siècle]

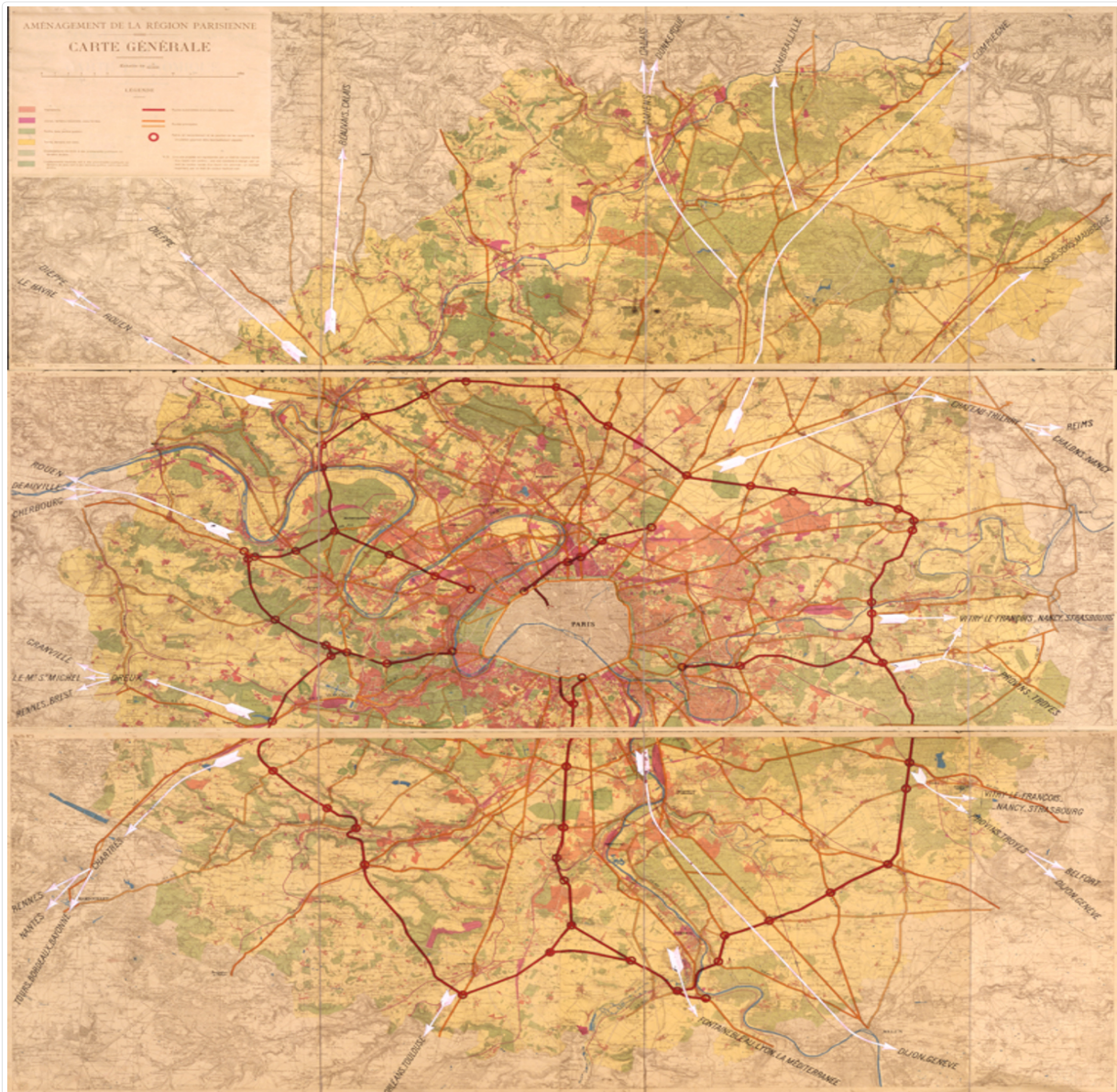


Figure 2:
 Plan d'aménagement de la région parisienne PARP, 14 mai 1934, carte au 1:50 000 [Archives d'architecture du XXe siècle, Fonds Henri Prost, 343 AA: HP-DES-002-04-01, -02, -03]

49 dec 2/2c
PARIS - 25 MAI 1930
1930

CHER MONSIEUR-JAYOT

Je n'arrive pas encore à accoucher de quelque chose de clair pour l'aménagement de l'Est de la R. Parisienne .

C'est trop compliqué, pour que je puisse continuer, sans mieux connaître ce qui a été déjà prévu, dans tous les plans partiels, tant dans la Seine, que dans les deux autres départements .

J'ai chargé un de mes collaborateurs (Directeur Administratif) Mr. Royer, de rassembler ces renseignements sur le Plan de fond qui a été préparé à la Gare St. Lazare, par les Agents de Mr. Dautry .

Voudriez-vous autoriser, Mr. Bonnefond, qui dans votre Service a spécialement étudié l'Est de la Région parisienne et qui est l'auteur de divers plans de communes de Seine et Oise à fournir à Mr. Royer, les éléments directeurs des principaux plans de communes, auxquels il a travaillé .

Vous nous rendriez ainsi grand service .

Mr. Royer est d'autre part en relation avec les techniciens qui étudient plusieurs plans de communes, toujours dans cette région .

J'ai bon espoir, qu'on sortira quelque chose, mais c'est terrible .

Vives amitiés de votre dévoué .

Figure 3:

« Lettre de Prost à Jayot, 25 mai 1930 » [Archives d'architecture du XXe siècle, Fonds Henri Prost, 343 AA 5/2, HP ARC 2/3c]

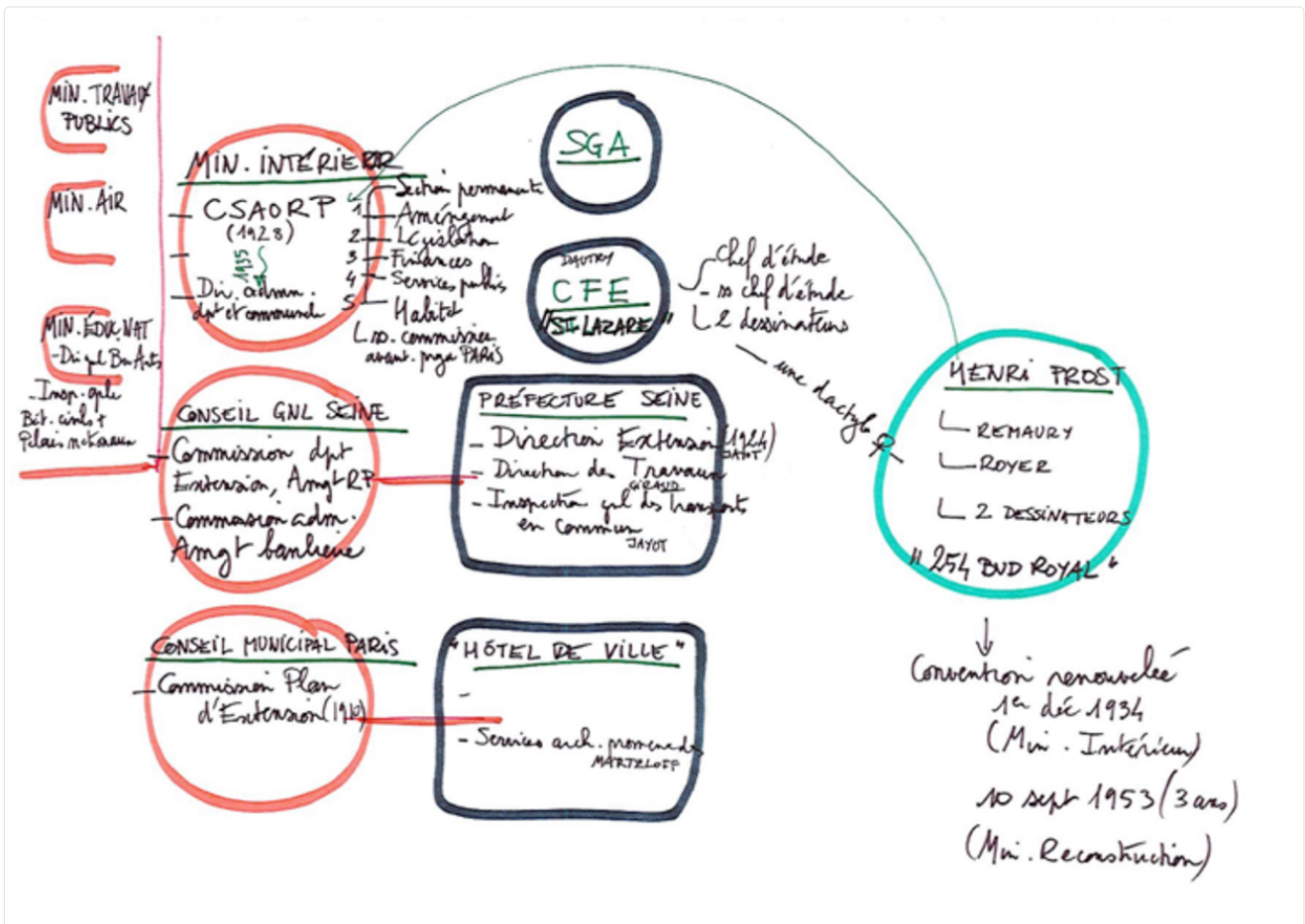


Figure 4: Reconstitution de l'organigramme des donneurs d'ordre (rouge) et services (noir) impliqués dans l'élaboration du PARP (schéma C.J) [d'après : « Plan régional de Paris. Bureau technique. Récapitulatif des frais 1933-34 », Archives d'architecture du XXe siècle, Fonds Henri Prost, 343 AA 5/1, HP ARC 2/6c]

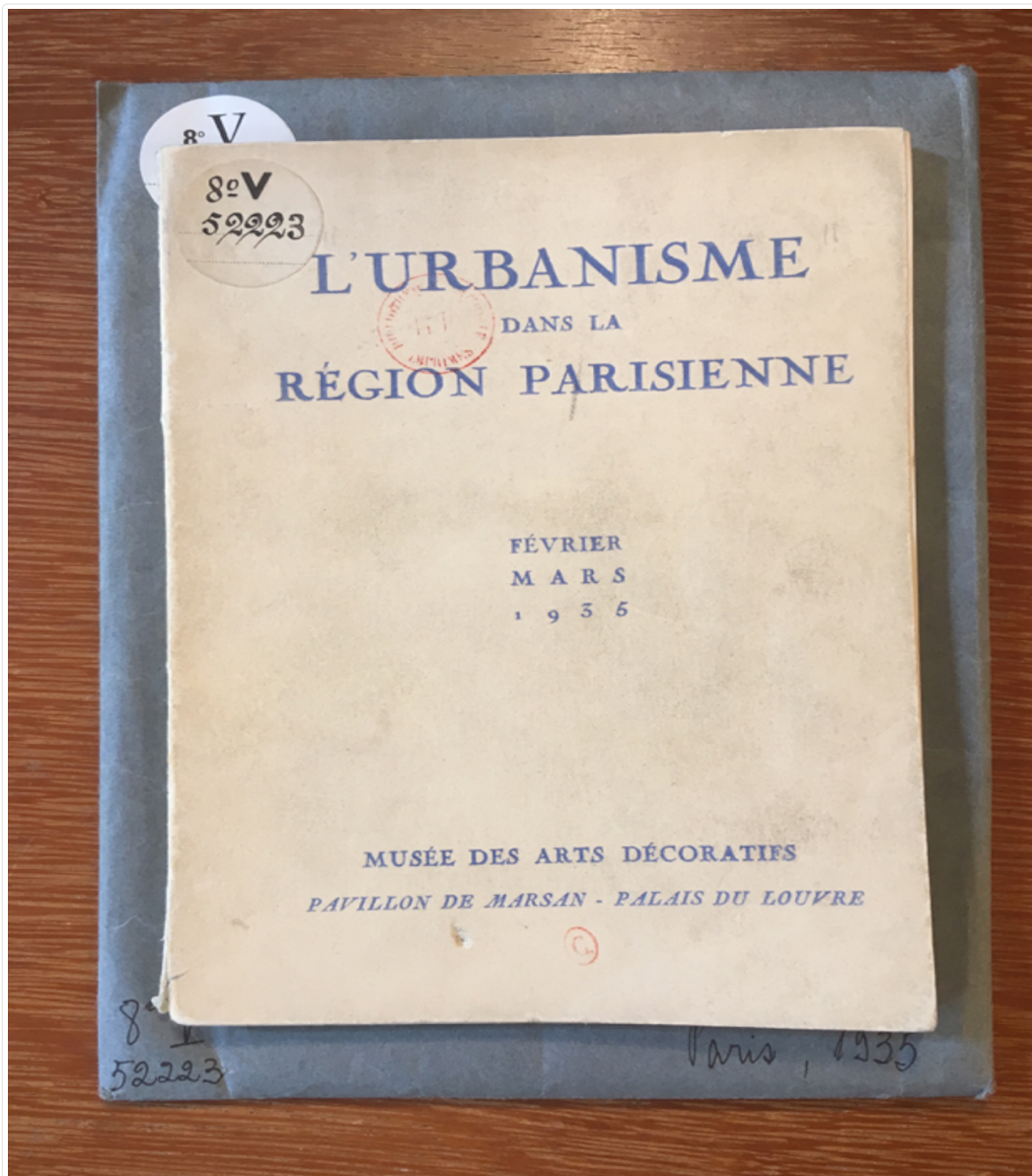


Figure 5:
Léandre Vaillat, *L'Urbanisme dans la Région parisienne*, Catalogue d'exposition, Paris, Musée des Arts décoratifs, 1936 [Bibliothèque nationale, 8°V 5223]